

C Architecte

20Q, rue Roure – 59130 LAMBERSART // 0689216858 // capucinepoirot@gmail.com

⇒ PROJET

Projet BSO

Rue du Condorcet

62 510 Arques

⇒ Permis de Construire : PC 04

Notice descriptive et paysagère

⇒ Maître d'Ouvrage

BSO

35, boulevard de Strasbourg

62 500 SAINT OMER

Présentation du projet

BSO est une entreprise de transport et de logistique,

Dans le cadre de son augmentation de capacité, la Brasserie de Saint Omer augmente son volume et souhaite pouvoir disposer de capacité de stockage et de chargement supplémentaires.

Ce stockage permet de disposer en permanence d'un stock minimal de chacune des références demandées par nos clients de la Grande Distribution et par des demandes à l'internationales.

Dans ce contexte, Brasserie de Saint Omer a décidé de construire ce nouvel entrepôt de 14 762m².

Desserte par les voiries

Le site disposera d'un accès depuis la rue Condorcet.

Desserte par les réseaux

Desserte en eau :

Le bâtiment regroupant les sanitaires/vestiaires sera desservi par le réseau collectif de distribution d'eau potable.

Eaux pluviales des voiries :

Conformément au règlement de zone, les eaux pluviales de voirie seront dirigées vers le bassin de tamponnement à l'air libre situé sur la parcelle du projet avant d'être traitées par un séparateur d'hydrocarbure. Un rejet d'un trop plein dans un des bassins de la CAPSO est possible, sous réserve de respecter les 2litres/hectare/seconde.

Le taux d'imperméabilisation est de 65% (voirie interne, emprise au sol du bâtiment et stationnement).

Eaux pluviales des toitures :

Conformément au règlement de zone, les eaux pluviales de toiture seront dirigées vers le bassin de tamponnement à l'air libre situé sur la parcelle du projet. Un rejet d'un trop plein dans un des bassins de la CAPSO est possible, sous réserve de respecter les 2litres/hectare/seconde.

Eaux usées :

Les eaux usées liées à l'activité du projet seront reliées au réseau collectif.

Distribution électrique, gaz et Telecom :

L'ensemble des réseaux EDF, GDF, Telecom seront raccordés en limite de propriété.

Implantation

Le projet d'extension respecte les limites de construction par rapport aux voies et emprises publiques :

- 33m par rapport à l'axe de la bande circulante du giratoire de l'avenue Pierre Mendès France,
- 30m de l'axe de la bande circulante des giratoires interne à la zone d'activité, y compris ceux de l'avenue Pierre Mendès France.

Le projet d'extension respecte les limites de construction par rapport aux limites séparatives :

- 20m par rapport aux limites séparatives avec le site de TSA
- 20m par rapport aux limites séparatives avec le site de Transgourmet Nord

Emprise au sol

L'emprise au sol de notre construction est de 46%, soit inférieur au 60% préconisé dans le PLU.

Aspect extérieur du bâtiment et hauteur du bâtiment

Notre projet sera aménagé de telle sorte que la propreté et l'aspect de la zone n'en seront pas altérés.

Les façades seront uniformes, nous utiliserons un bardage métallique de teinte gris, RAL à définir, posé verticalement.

Hauteur des constructions

La hauteur du bâtiment sera 11.5m depuis le niveau fini.

Clôtures

Le site du projet possédera une clôture périphérique rigide verte d'une hauteur de 2m.

Aires de stationnement et espaces verts

Dans le projet 3 places de stationnement seront prévues, à proximité immédiate du bâtiment des vestiaires/sanitaires. 1 place PMR sera aménagée.

Avec la construction du projet d'extension, nous arrivons à 32% d'espaces verts sur la totalité de la parcelle.

Dans la bande de retrait de l'alignement de la voie interne :

- La clôture sera doublée d'une haie vive arbustive (type d'essence : Clematis Vitalba ou Cornus Sanguinea)
- Un engazonnement de type prairie fleurie
- Et de plantations d'arbres (type d'essence : Prunus Avium, Frêne Commun ou encore Quercus Petraea)

Dans la bande de retrait des limites séparatives :

- La clôture sera doublée d'une haie vive arbustive (type d'essence : Clematis Vitalba ou Cornus Sanguinea)
- Un engazonnement de type prairie fleurie
- Et de plantations d'arbres (type d'essence : Prunus Avium, Frêne Commun ou encore Quercus Petraea).

A l'arrière des parcelles :

- Une clôture de 2m de haut rigide et de couleur verte
- Une bande boisée arbustive (type d'essence : Clematis Vitalba ou Cornus Sanguinea)
- Un engazonnement de type prairie fleurie

Effet du projet sur l'environnement

Maitrise des consommations énergétiques :

La conception du bâtiment sera établie dans le respect des règles techniques en vigueur qui fixent une limite de consommation énergétique de référence à ne pas dépasser. Cette norme prend en compte les déperditions pour les parois courantes (murs, toitures) et plus particulièrement le traitement des ponts thermiques afin de limiter les consommations d'énergie et l'inconfort l'été.

NOTICE DE SECURITE

Le présent projet consiste à construire un entrepôt d'une surface plancher de 14 762m²

- Création de 5 cellules de stockage (rubrique 1510), de chacune 2950 m² d'une hauteur de 11.50m.
- Un bâtiment modulaire 12m² décalé de 10m de l'entrepôt afin d'y recevoir les vestiaires et les sanitaires des employés

Classe de la construction

L'établissement est soumis au code du travail

L'exploitation a fait l'objet d'un dossier au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), :

- 1510 : entrepôt de stockage de matières combustibles soumis à enregistrement

Implantation et desserte

Le site disposera d'un accès depuis la rue Condorcet.

Durant les fermetures du site, un système de télésurveillance sera mis en place. De plus, le portail sera équipé d'un système de débrayage pour que les services d'incendie et de secours puisse avoir accès au site en cas de besoin.

Le site disposera d'une voie engin. Cette dernière permet de circuler sur le périphérique complète du bâtiment.

Des aires de mise en station seront mise en place afin de permettre aux engins de stationner pour déployer les moyens aériens, elles seront matérialisées au sol.

Chaque bâtiment de stockage disposera d'un accès à partir de la voie engins ou de l'aire de mise en station des moyens aériens. La largeur de l'ensemble de ces accès sera au minimum de 1.8m avec accès de plain-pied. L'accès se fera par la porte sectionnelle mise en place au sein de chaque cellule (largeur de 5m).

Construction

Le projet sera réalisé en charpente métallique, avec une résistance au feu R15.

Le pourtour sera composé de longrine en béton armé.

Les parois extérieures sont composées d'un bardage métallique double peau laqué gris.

La couverture est multicouche.

Les locaux sociaux seront séparés des cellules de stockage par un mur REI 120.

Locaux à risques

Aucun

Dégagements

Chaque cellule dispose d'au moins deux dégagements de 0,90 m.

Distance à parcourir de tout point pour atteindre l'extérieur ou une autre cellule : inférieure à 50 mètres.

Culs de sac inférieur à 25 mètres.

Les portes servant à l'évacuation peuvent s'ouvrir par manœuvre simple depuis l'intérieur.

Désenfumage

Les cellules seront divisées en deux cantons de désenfumage d'une surface de 1475m². L'écran sera placé dans la largeur de la cellule, formant deux canton de 45X30m, la longueur maximale sera donc inférieure à 60m. Les écrans de cantonnement seront stables au feu 15min et auront une hauteur de 1m. La distance entre le point bas et l'écran et le point le plus haut du stockage sera supérieur à 0.5m (hauteur de stockage maximale : 8m).

Chaque canton disposera de 8 dispositifs d'évacuation des fumées d'une surface utile de 6m² (2X3m), présentant ainsi une superficie supérieure à 2% de la surface maximale d'un canton (surface exutoire par canton : 48m², 2% de la surface maximale d'un canton : 29.5m²).

Ces éléments sont présentés sur le plan en PJ n°18 du dossier ICPE..

Les exutoires seront équipés de commande automatiques et manuelles.

Compartimentage

Le site sera composé de 5 cellules de surface inférieure à 3000m². Le volume total susceptible d'être stocké sur le site sera de 172 500m³.

Les cellules de stockage seront séparées par un mur REI 120. Un marquage indiquant le degré de résistance au feu des murs coupe-feu sera réalisé et visible depuis l'extérieur.

Les ouvertures entre cellules (portes) seront munies de dispositifs de fermeture automatique, asservis à la détection, et dont la résistance au feu sera égale à la résistance au feu de la paroi.

Les parois séparatives seront prolongées de 1m en toiture et de 0.5m en saillie de la façade dans la continuité de la paroi.

Une bande de protection incombustible de 5m de largeur sera apposée sur la toiture de part et d'autre des parois séparatives.

Sécurité incendie

Deux façades sont accessibles par les pompiers.

Des poteaux incendies situés sur le plan masse sont prévus.

Électricité

Les installations électriques respecteront les normes NDC 15-100

Éclairage Naturel

Le bâtiment sera éclairé largement par des lanterneaux et par la mise en place de voûtes.

Éclairage Artificiel

Éclairage de sécurité par blocs autonomes :

Éclairage d'évacuation (locaux > 50 personnes et dégagements)

Moyens de secours contre l'incendie

Les eaux d'extinction d'incendie seront recueillies par la mise en place d'un système gravitaire.

Le calcul D9A permet d'estimer le volume de rétention nécessaire, à savoir 1 537.8m³. Ce volume sera assuré par un bassin extérieur à géomembrane d'une capacité de 1 540m³ situé au nord-ouest du site. Une vanne de coupure sera installée en sortie du bassin pour éviter tout rejet dans le réseau de la PMA (Voir la note de calcul).

Un système de détection automatique sera mis en place dans les cellules de stockage ainsi que dans les locaux sociaux.

Le déclenchement de cette détection entrainera une alarme perceptible en tout point permettant l'évacuation du personnel.

Le type de détecteur sera choisi en fonction des produits stockés sur le site.

La distance de parcours maximum pour une évacuation sera inférieure à 75m. Le plan de niveau permet de s'assurer de ces distances.

Les issues sont réparties sur au moins 2 façades de l'entrepôt, et donc dans des directions opposées. Un exercice d'évacuation sera effectué dans le trimestre suivant l'obtention de l'arrêté préfectoral d'exploitation.

Moyens de lutte contre l'incendie

La PJ n°15 du dossier ICPE., précise le débit d'eau nécessaire à l'extinction d'une cellule de l'entrepôt. Ce débit est évalué à 300m³/h.

Le site disposera d'un poteau incendie situé à l'entrée du site (domaine public) implanté à environ 40m de l'entrepôt. Le débit de ce poteau est de 157m³/h à 1 bar de pression.

Le débit mesuré sur ce poteau est présenté en PJ n°16 du dossier ICPE.

Pour compléter ce moyen, et en concertation avec le SDIS 62, deux réserves supplémentaires (réserves souples) de 150m³ chacune seront installées aux angles nord-ouest et sud-ouest du site, à l'opposé de l'entrée du site.,

Fait à Arques, le 25/03/2020

Le Maître de l'ouvrage,
BSO

Mr. André Pecqueur

Le Maître d'œuvre
C Architecte
Capucine Poirot